

ACADÉMIE FRANÇAISE

: edqerigib ————— broq .y r a a nos lra. —

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 1^{er} AOÛT 1878.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878 :

Eloge de Buffon.

Deux prix égaux, de *deux mille francs* chacun, sont décernés aux deux discours portant l'un le n° 3, l'autre le n° 14.

L'auteur du discours inscrit sous le n° 3, portant pour épigraphe :

« *Majestati naturæ par ingenium.* »

« *Pendent opera interrupta.* »

est feu M. NARCISSE MICHAUT, licencié en droit, docteur ès lettres, mort à Nancy, à l'âge de trente-deux ans.

M. FÉLIX HÉMON, agrégé des lettres, professeur de seconde au lycée de Rennes, est l'auteur du discours inscrit sous le n° 14, portant pour épigraphe :

...Obscurâ de re tam lucida pango
Carmina...

...8731 2062 791 14931 04

(Lucrece, I.)

PREMIER PRIX MONTYON. CHAIX

DESTINÉS AUX ACTES DE VERTU.

L'Académie a décerné :

Un prix de deux mille cinq cents francs :

A l'abbé ROUSSEL, à Auteuil, Seine;

Un prix de quinze cents francs,

A Aimée MILCENT, à Saint-Jean-de-Monts, Vendée;

Quatre médailles de mille francs chacune :

A Justine GUÉRIN, à Granville, Manche;

A Marianne CHARVET, à Lyon, Rhône;

A Jeanne-Désirée SIGOIGNE, à Laval, Mayenne;

A Suzanne SORDET, à Dijon, Côte-d'Or;

Quatorze médailles de cinq cents francs chacune :

A Louis SCHÜLLER, à Sézanne, Marne;

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, destiné, comme le prix Montyon, à récompenser des actes de dévouement et de courage, est décerné, pour la première fois cette année, à *Louis VALENTIN*, à Vauxbuin, Aisne.

PRIX MONTYON

: DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
:
: AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné trois prix de *deux mille francs* :

A M. le MARQUIS COSTA DE BEAUREGARD, auteur d'un ouvrage intitulé : *Un homme d'autrefois*, 1 vol. in-8°.

A M. CH. DE BONNECHOSE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Montcalm et le Canada français*, 1 vol. in-12.

A M^{me} HENRY GRÉVILLE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Dosia*, 1 vol. in-12.

Cinq prix de quinze cents francs :

A M. OCTAVE NOËL, auteur d'un ouvrage intitulé : *Au-
tour du foyer*, 1 vol. in-12.

A M. GUSTAVE LEVAVASSEUR, auteur d'un ouvrage inti-
tulé : *Dans les herbages*, 1 vol. in-12.

A M. PROSPER BLANCHEMAIN, pour son recueil intitulé :
Poèmes et poésies, 1 vol. in-12.

A M. ÉMILE GOSSOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Ma-
demoiselle Sauvan*, 1 vol. in-12.

A M. CHARLES DURIER, auteur d'un ouvrage intitulé :
le Mont-Blanc, 1 vol. in-8°.

Trois prix de mille francs :

A M. ARTHUR RHONÉ, auteur d'un ouvrage intitulé :
l'Égypte à petites journées, 1 vol. in-8°.

A M. LUCIEN DUBOIS, auteur d'un ouvrage intitulé :
le Pôle et l'Équateur, 2 vol. in-12.

A M. A. BOUGOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai
sur la critique d'art*, 1 vol. in-8°.

PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie; l'autre dixième étant réservé pour l'écrivain qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. R. CHANTELAUZE, pour son ouvrage intitulé : *le Cardinal de Rétz et l'affaire du chapeau*; 2 vol. in-8°.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. L. PINGAUD pour ses deux volumes intitulés : l'un, *les Saulx-Tavannes*, 1 vol. in-8°; l'autre, *Correspondance des Saulx-Tavannes au XVI^e siècle*, 1 vol. in-8°.

PRIX MAILLÉ LATOUR-LANDRY.

Le prix institué par feu M. LE COMTE DE MAILLÉ LATOUR-LANDRY, en faveur d'un écrivain ou d'un artiste, a été partagé également entre M. GUSTAVE TOUDOUZE et M. ÉMILE ANDRIEU.

PRIX LAMBERT.

L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. LAMBERT serait attribuée à M. XAVIER AUBRYET.

PRIX BORDIN.

Le prix de trois mille francs, fondé par feu M. BORDIN, pour l'encouragement de la haute littérature, a été ainsi réparti :

1° Un prix de deux mille francs, à M. GUSTAVE MERLET, pour son ouvrage intitulé : *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815*, 1 vol. in-8°.

2° Un prix de mille francs, à M. LE COMTE DE GOBINEAU, pour son livre intitulé : *la Renaissance*, 1 vol. in-12.

PRIX DE TRADUCTION

FONDÉ PAR FEU M. LANGLOIS.

Le prix de la fondation Langlois a été décerné à M. HENRI BELLENGER, pour sa traduction de l'ouvrage anglais intitulé : *la Russie, le pays, les institutions, les mœurs*, par M. Mackensie-Wallace, 2 vol. in-8°.

PRIX HALPHEN.

Ce prix a été décerné à M. le général COMTE PAJOL, pour deux ouvrages intitulés : *Pajol, 1772 à 1796*, 3 vol. in-8° avec atlas; *Kléber, sa vie, sa correspondance*, 1 vol. in-8°.

PRIX THÉROUANNE.

L'Académie a décidé que le prix de la fondation THÉROUANNE, pour l'encouragement des travaux historiques, serait ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs*,

A M. H. FORNERON, pour son ouvrage intitulé : *les Ducs de Guise et leur époque*, 2 vol. in-8°;

2° Deux prix de *mille francs* chacun :

A M. DEBIDOUR, pour son ouvrage intitulé : *la Fronde angevine*, 1 vol. in-8°;

A M. A. LUCHAIRE, pour son ouvrage intitulé : *Alain le Grand*, 1 vol. in-8°.

PRIX GUIZOT.

Le prix triennal de *trois mille francs*, fondé par M. Guizot, est décerné à M. LOUIS VIAN, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de Montesquieu*, 1 vol. in-8°.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Sur cette fondation l'Académie a accordé :

Un prix de *deux mille francs* à M. ALFRED RAMBAUD, pour son ouvrage intitulé : *la Russie*, 1 vol. in-12;

Trois prix de *mille francs* chacun :

A M. HIPPEAU, pour son ouvrage intitulé : *l'Instruction publique dans les Etats du Nord*, 1 vol. in-12;

A M. H. JOUIN, pour son ouvrage intitulé : *David, d'Angers*, 2 vol. gr. in-8°;

A M. RAMBOSSON, pour son ouvrage intitulé : *les Harmonies du son et les instruments de musique*, 1 vol. gr. in-8°.

PRIX FONDÉ EN 1873

Vitel

Par un ancien membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.

L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de *cinq mille sept cent cinquante francs*, entre M. ÉDOUARD GRENIER et M. JOSÉPHIN SOULARY.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Ce prix annuel, de la valeur de *quatre mille francs*, affecté à la philologie française, et à des ouvrages ayant pour objet l'étude de notre langue et de ses monuments de tout âge, a été ainsi décerné :

Un prix de *deux mille cinq cents francs*, à M. CHARLES MARTY-LAVEAUX;

Un prix de *quinze cents francs*, à M. ARSÈNE DARMESTETER.
